



**EUROMÉDITERRANÉE**  
Établissement Public d'Aménagement

**AVANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT AXE CAP PINEDE CAPITAINNE GEZE**  
**Réunion publique**  
2 décembre 2021

Une **quarantaine de personnes** ont répondu à l'invitation pour cette réunion de concertation à la veille du démarrage des travaux qui vont s'étaler sur 5 ans pour cette première phase. Le « carburateur », lieu de la création d'entreprise, a été choisi car il est emblématique de la dynamique économique et sociale du quartier de la Cabucelle, à quelques centaines de mètres du Bd Cap Pinède.

**Après une présentation** de la conception du projet et de son planning d'avancement (dont l'intégralité est disponible en ligne via ce lien <https://www.euromediterranee.fr/regualification-de-laxe-cap-pinede-capitaine-geze-des-espaces-publics-cap-pinede-cap-geze> ) par l'équipe d'Euromed et l'équipe de maîtrise d'œuvre, la parole est donnée aux participants.

**Relevé des échanges qui ont porté sur 4 thématiques principales**

**1- L'organisation générale des circulations et l'usage des espaces**

**- Y aura-t-il un passage en trémie sous le Bd ?**

- Non. Cette option avait été envisagée il y a quelques années, mais par son caractère très « routier », elle ne répondait pas à la volonté d'apaiser le trafic des véhicules en permettant les mobilités douces – piéton, vélo et transport en commun. Son coût était également très élevé. C'est pourquoi, le passage de l'ensemble des circulations « en surface » a été retenu.

**- Le marché informel qui joue un rôle économique et social important sera-t-il maintenu ?**

- Dans sa configuration dite « sauvage » actuelle, c'est une gêne pour la sécurité publique et sanitaire. D'ailleurs, lors des rencontres avec les habitants au printemps, à la sortie du pôle d'échanges Gèze, cette question de la sécurité et de l'image que cela donnait au quartier revenait en permanence. Il faut donc trouver une solution de régulation.
- L'élue de la mairie 15° précise : « nous travaillons à des solutions avec les associations qui, comme à Paris sur les 18 et 20°, ont trouvé une solution avec un marché « encadré et sécurisé ».

**- Quel positionnement pour le bassin de rétention ? sera-t-il au niveau du Lidl ?**

- Le bassin de rétention des eaux pluviales sera implanté à l'angle de la rue de Lyon et du Bd Cap Pinède, du côté du pôle d'échange Gèze.
- Le Lidl retrouvera quant à lui sa localisation initiale au niveau des Pucés.

- ***Du point de vue général, Mme Tamara Béard, élue chargée de la voirie et des aménagements urbains s'interroge sur le faible nombre de questions portant sur la sécurité des piétons pour accéder au pôle d'échange Gèze, sur les liens avec le collège, sur le fonctionnement du Bd Oddo notamment***
  - Euromed souligne en effet que cette question était constante lors des « temps de contacts » à la sortie du PEM Gèze par l'équipe Euromed).
  - Euromed précise que des moyens d'information seront mis en place pour exposer les nouveaux cheminements en phase chantier et recueillir les difficultés d'usages éventuelles.
  - Compte tenu du phasage du chantier, une démarche de concertation sur l'aménagement de la future place Geze sera organisée plus tard, afin que les échanges avec les habitants ne soient pas trop éloignés des réalisations sur la place Geze qui auront lieu à partir de 2025.

## **2- Le fonctionnement du pôle d'échange Gèze**

- ***Pourquoi supprimer les rampes d'accès au Pôle d'échange Gèze alors que celui-ci a été ouvert récemment ?***
  - Le pôle d'échange a été conçu pour un accès des bus de plain-pied, sans les rampes, qui sont des ouvrages provisoires ayant toujours été destinés à être démolies. Il ne s'agit donc pas d'une remise en cause du projet, mais plutôt qu'une nouvelle étape car tout ne peut pas se faire en une seule fois sur un projet d'une telle dimension.
  - Le choix de remise à niveau de l'ensemble des voies et espaces publics, va amener, comme le montrent les plans, à rehausser la place Gèze, ce qui facilitera la circulation des piétons. Cet aménagement va également faciliter la circulation des bus.
  - Du point de vue de l'accès piétons au pôle d'échange, une nouvelle possibilité d'accès à la passerelle piétonne « Zoccola » est en cours de réalisation et elle permettra de relier directement le pôle d'échange à la rue de Lyon, au futur tram et au Marché.

## **3- Le planning**

- ***Le planning présenté sera-t-il tenu ? Alors que le métro était en retard de 4 ans et que Jaguar Network qui devait être livré en 2023 semble très en retard ?***
  - C'est un projet complexe, qui comme vous le voyez est en interface avec des projets de transport en commun (Tramway, BHNS), un bassin de protection contre les inondations, et de nombreuses opérations de construction publiques ou privées. C'est pourquoi, à ce stade le planning sur lequel nous pouvons nous engager est celui de cette première phase présentée aujourd'hui, avec une échéance à fin 2025.

## **4- Les opérations immobilières**

- ***Où en est le chantier Jaguar Network qui devait être livré en 2023 ?***
  - L'opération n'est pas située dans le périmètre Euromed, il est donc compliqué de répondre à la place des porteurs de ce projet.
- ***Où en est le parking devant les puces, alors que le stationnement est très difficile, notamment le week-end ?***

- La conception du parking est en cours, les problématiques d'interface avec les aménagements de l'espace public sont en cours de traitement avec l'opérateur privé, Euromed et la Métropole. Son ouverture est prévue fin 2024.
  - Ce parking silo situé entre l'avenue Cap pinède et le marché aux puces sera composé de commerces en rez-de-chaussée (dont le Lidl situé aujourd'hui provisoirement rue de Lyon), 4 étages de stationnement et 2 étages d'équipements sportifs.
- ***Quelles maisons seront démolies Bd Oddo ? et pourquoi le sont-elles si c'est pour construire de nouveaux immeubles qui risquent de bloquer le soleil ?***
- Des acquisitions ont déjà été réalisées, sans expropriation, pour élargir le Bd Cap Pinède, et réaliser des nouveaux logements de qualité.
  - Le projet va permettre une vraie requalification du quartier, en limitant les nuisances, mais on ne peut pas créer partout des places publiques. Il faut pouvoir aussi loger les habitants. Il y aura donc des immeubles neufs sur certaines parcelles.
- ***Pourquoi ne pas réhabiliter les immeubles plutôt que de les démolir ? Aux Crottes, les usages temporaires par des associations sont mercantiles (soirées payantes) et semblent incohérentes.***
- Les immeubles qui sont démolis, le sont soit par nécessité de faire passer un équipement public (Tramway, création ou élargissement d'une voie...), ou parce que leur qualité et leur configuration ne sont plus adaptés.
  - Concernant les activités associatives aux Crottes, elles sont encadrées par convention, et offrent les services qu'on en attend. L'association dont il est question organise des ateliers dans les écoles du secteur, des ateliers hebdomadaires et des projets réguliers avec les habitants. Par ailleurs, le traitement du quartier des Crottes n'étant pas le sujet de cette réunion, un rendez-vous est proposé pour aller plus loin sur cette question.
- ***Les activités présentes dans le quartier, par exemple le centre médical situé sur de Lyon pourront-ils se déplacer vers les immeubles neufs ?***
- Oui bien entendu. Certains médecins ont déjà pris contact avec les Fabriques.

**Les participants n'ayant plus de question, la réunion est ajournée et il est rappelé qu'il y aura de nouvelles réunions de concertation, en fonction de l'avancement des travaux et des besoins.**

**Par ailleurs, il est rappelé que l'écoute des habitants sera permanente :**

- Des permanences hebdomadaires dans un local situé à l'angle de la rue de Lyon et du bd Oddo dès le début 2022 (février probablement en fonction de l'avancement de l'aménagement du local)
- Un numéro de tel pour avoir des informations (06 98 31 52 96)
- Des flyers distribués aux habitants et des réunions publiques aux étapes clés du chantier.